

Gestion écoresponsable des équipements électriques et électroniques. Bonnes pratiques pour la protection de l'environnement

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis. Cependant il est recommandé d'avoir une expérience au sein d'une entreprise dans laquelle la gestion des ressources (eaux et énergies) est un enjeu.

Objectifs

- ❖ Comprendre les enjeux environnementaux liés aux équipements électriques et électroniques (EEE).
- ❖ Identifier les impacts du cycle de vie des EEE : fabrication, utilisation, fin de vie.
- ❖ Appliquer les bonnes pratiques de gestion, de maintenance et de tri pour réduire les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).
- ❖ Connaître la réglementation en vigueur (DEEE, éco-organismes, traçabilité).
- ❖ Promouvoir une culture d'écoresponsabilité dans l'entreprise.

Public concerné

- ❖ Responsables techniques, informatiques et maintenance.
- ❖ Gestionnaires de parc d'équipements électriques et électroniques.
- ❖ Responsables HSE / QSE, logistique, achats, exploitation.
- ❖ Toute personne utilisant ou manipulant des équipements électriques et électroniques.

Contenu

Module 1 : Enjeux et cadre réglementaire

- Définition des EEE et DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).
- Enjeux environnementaux : consommation de ressources, pollution, métaux rares, déchets dangereux.
- Cadre réglementaire :
- Responsabilités des entreprises en matière de collecte et de traçabilité.

Module 2 : Impacts environnementaux des EEE

- Extraction et transformation des matières premières (cuivre, lithium, cobalt...).
- Consommation énergétique lors de l'utilisation.
- Risques liés à la mauvaise élimination (métaux lourds, plastiques bromés, gaz frigorigènes).
- Étude du cycle de vie d'un équipement électronique.

Module 3 : Bonnes pratiques de gestion écoresponsable

- Achat et approvisionnement responsables :
- Utilisation raisonnée :
- Maintenance et réemploi

Module 4 : Gestion des DEEE et fin de vie

- Identification, tri et stockage des DEEE (informatique, électroménager, éclairage, etc.).
- Collecte sélective et filières agréées.
- Démantèlement, dépollution et recyclage des composants valorisables.
- Risques de pollution liés aux manipulations non conformes.
- Bonnes pratiques de transport et d'entreposage temporaire.

Module 5 : Outils et démarches d'amélioration continue

- Mise en place d'une politique interne de gestion écoresponsable des DEEE.
- Sensibilisation du personnel et communication environnementale.
- Indicateurs de suivi : taux de réemploi, recyclage, réduction de la consommation énergétique.

Démarche pédagogique

Formation interactive et participative basée sur les points suivants :

- Exposés interactifs et supports visuels.
- Études de cas réels issus du secteur mécanique et transport.
- Exercices pratiques : tri des déchets, manipulation de produits, simulation d'incidents.
- Quiz et évaluation des connaissances.

Évaluation et validation

- QCM et étude de cas pratique.
- Attestation de formation : « Gestion écoresponsable des équipements électriques et électroniques »

Durée

Effectifs des personnes à former : 30
Durée d'une session de formation : 1,5 jour

Nombre de stagiaires maxi à une session : 15 Personnes
Nombre de session : 02
Coût par session : 1 750 000 F CFA
Soit un coût total de 3 500 000 F CFA